

ALAIN BOCQUET  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Monsieur Jean-Marc AYRAULT  
Ministre des Affaires Etrangères et du  
Développement International  
37 quai d'Orsay  
75700 PARIS 07 SP

AB/CV/7354

Le 28 avril 2017

Monsieur le Ministre,

A ce jour, selon les informations qui m'ont été fournies par l'Association France Palestine Solidarité, près de 7000 Palestinien(ne)s sont détenus en Israël et parmi eux près de 400 enfants, des malades et plusieurs députés.

Nul n'ignore que les conditions de détention sont très dures, que les soins médicaux appropriés sont rares et que les conditions sanitaires et d'alimentation ne répondent pas aux standards internationaux.

La procédure employée de la détention administrative permet de maintenir un détenu en prison pour des périodes de six mois renouvelables à l'infini, sans jugement ni justification. Elle est contraire aux conventions de Genève.

A l'occasion de la Journée Internationale de Solidarité avec les prisonniers palestiniens le 17 avril dernier, un mouvement de grève de la faim auquel participent 1500 prisonniers a été lancé par Marwan Barghouti.

C'est pourquoi, je vous remercie de me faire connaître quelles actions ont été menées par le gouvernement français afin de respecter les droits des prisonniers et pour demander leur libération et rappelle à cette occasion mon précédent courrier d'août 2016 s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Alain BOCQUET